

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

en exercice : 19

présents : 14

votants : 18

L'an deux mil vingt trois

le vingt-quatre avril à dix-neuf heures trente,

le Conseil Municipal de la Commune de REVENTIN VAUGRIS

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,

sous la présidence de Mme Edith RUCHON, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 avril 2023.

PRESENTS : Mme RUCHON Edith, Maire. M. ORENGIA Alain, Mme CAMUS Katy, M. MARTICORENA Jean-Claude, Adjoints. M. AUTISSIER Bertrand, Mme MOSNIER Dominique, Mme TONOLI Eliane, M. PACITTI Jacques, M. BOITON Roger, M. LAROSE Didier, Mme BIEUVELET Laetitia, M. LEFAIVRE Pierre-Gilles, Mme CHAVASSE Danielle, M. RIGOUDY Daniel.

ABSENTS EXCUSES : M. LEICHER Jean-Luc (pouvoir à M. AUTISSIER), Mme GATET Fanny (pouvoir à Mme RUCHON), M. GROS Gérémy (pouvoir à M. ORENGIA), Mme BURGAUD Véronika (pouvoir à Mme CAMUS).

ABSENT : M. PEYRE Bernard.

Secrétaire : M. LAROSE Didier.

DELIBERATION N° 2023 – 24

OBJET : COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-23,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2021-057 en date du 15 novembre 2021 confiant à Mme la Maire des délégations,

Le Conseil Municipal PREND ACTE des décisions suivantes :

- commande d'un montant de 18 400 € auprès de CJD pour le remplacement des luminaires du gymnase,
- commande d'un montant de 3 975,26 € HT auprès de la Sarl GERIN Motoculture pour la fourniture d'un désherbeur mécanique motorisé,
- commande d'un montant de 1 485 € HT auprès de la société OCI pour la maintenance informatique,
- commande d'un montant de 1 250 € HT par mois (du 1^{er} mars 2023 au 31 décembre 2023) auprès de la sas GIESBERT & MANDIN pour l'accompagnement de la Commune dans sa communication d'opposition au projet de demi-diffuseur,
- commande d'un montant de 1 582,40 € HT auprès de l'entreprise JBA Services pour la fourniture et la pose d'un appareil anti-tartre dans le bâtiment de l'école Montessori,
- commande d'un montant de 48 173 € HT pour le remplacement des menuiseries de l'école Montessori,
- commande d'un montant de 1 418,78 € HT pour des fournitures (jeux, ballons, raquettes, ...) pour le périscolaire,
- bail professionnel signé avec Mme Nadège HOERNER, praticienne « Happy Puncture », pour la location à compter du 1^{er} avril 2023, d'un local situé à l'arrière de la Mairie 1^{er} étage, moyennant un loyer mensuel de 300 €.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour extrait conforme,

En mairie, le 25 avril 2023.

Mme la Maire,

Edith RUCHON



Acte rendu exécutoire le 24.04./2023

- après télétransmission électronique le 25./04./2023

- et mise en ligne sur le site de la Commune le 24./04./2023